

Subvention à l'Université de Franche-Comté pour une campagne de communication

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur : Plus de 20 000 étudiants choisissent tous les ans Besançon pour réaliser leurs études. La palette des enseignements supérieurs est complète et représente pour Besançon un avantage considérable qui lui permet de compter un nombre d'étudiants très important au regard de sa population, gage de dynamisme pour la ville. Pour faire connaître son offre de formation l'Université de Franche-Comté co-édite avec l'ONISEP un «guide régional : que faire après le bac ?» destiné aux lycéens des classes terminales de l'académie. La Ville soutient cette communication qui fait également apparaître toutes les manifestations bisontines qui peuvent intéresser les étudiants (festives, culturelles, sportives...). L'université organise en outre chaque année une Journée Portes Ouvertes qui attire à Besançon des lycéens de toute l'académie (3 000 en mars 2007) qui souhaitent préciser leur choix d'orientation, en découvrant, le plus souvent accompagnés de leurs parents, leur futur cadre d'études et en rencontrant des étudiants et des enseignants.

Au moment de choisir son université, la qualité du cadre de vie offert aux étudiants est également un élément important. Besançon offre de nombreux atouts dans ce domaine pour faciliter la vie des étudiants. Pour mieux faire connaître cette offre bisontine globale, il est proposé que la Ville soutienne avec la Région une campagne de communication par des insertions dans la presse réalisée par l'Université.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'Université de Franche-Comté pour ce projet.

En cas d'accord, cette subvention de 20 000 € sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

«Mme Joëlle SCHIRRER : Besançon a besoin de son université, c'est un gage de dynamisme. Nous avons un taux d'étudiants important au regard de la population, encore faut-il les faire choisir l'Université de Besançon et savoir les retenir. Oui Monsieur GONON, la palette des enseignements supérieurs est complète à l'Université. Comme M. le Maire l'a souligné tout à l'heure, ce n'est pas la compétence de la Ville d'ouvrir ou de fermer des filières et de ne garder que quelques filières d'excellence, encore faudrait-il juger de la pertinence. Mais par contre, la Ville peut faire beaucoup pour le cadre de vie des étudiants et comme le Maire l'a rappelé tout à l'heure, elle met beaucoup d'argent dans ce secteur aux côtés des autres collectivités.

Au moment du choix, il faut informer les étudiants, les élèves de terminale, pour que leur préférence aille vers Besançon. Une campagne de communication est prévue et plusieurs éléments constituent cette campagne. Deux concernent la Ville : l'Université co-édite avec l'ONISEP un guide régional : que faire après le bac ? La Ville fait apparaître toutes les manifestations bisontines qui peuvent intéresser les étudiants, tant festives, sportives que culturelles. Un soutien à cette campagne est proposé en accordant une subvention de 20 000 € à l'Université de Franche-Comté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'accorder une subvention de 20 000 € à l'Université de Franche-Comté.

Récépissé préfectoral du 15 avril 2008.